



La Bretagne Linguistique

CONSIGNES AUX AUTEURS

Nombre de signes

Les textes se limiteront à 35 000 signes, espaces et notes compris (12 à 15 pages).

Présentation des auteurs

Les auteurs accompagneront leur texte d'une courte notice bio-bibliographique (2 à 3 lignes) ainsi que d'une adresse électronique qui figurera dans le volume.

Iconographie

L'iconographie devra être d'excellente qualité.

Fournir les fichiers sources des illustrations (.pdf, .jpg) avec une bonne résolution (300 dpi minimum) et accompagnés d'une légende précisant la source du document.

Les auteurs qui souhaitent insérer des documents sous droits payants doivent **prendre en charge la demande d'autorisation** et présenter un devis aux éditeurs ; les auteurs désireux d'insérer des illustrations relevant du domaine non-commercial doivent s'assurer qu'elles sont bien **libres de droits**.

Mise en page

La plus claire possible (elle sera de toute façon entièrement remaniée).

Chaque paragraphe doit commencer par un alinéa (proscrire les tabulations).

Les citations extraites doivent être clairement repérables.

Ne pas oublier que les guillemets, les parenthèses, les crochets et les tirets s'utilisent toujours par paire.

À l'initiale, les majuscules sont accentuées. Ex : Études réunies par... / À partir de...

Titres et intertitres

Bien préciser leur hiérarchie, et ne pas faire plus de 3 niveaux.

Ne pas mettre de point à la fin d'un titre ou d'un intertitre.

Ne pas les saisir en majuscules.

Ne pas faire de renvois à des intertitres (ex. : cf. I.1) car leur numérotation sera supprimée.

Citations

Courtes : en caractères romains (droits) et entre guillemets, dans le corps du texte. Choisir les guillemets « à la française » (comme ici).

Longues (plus de 3 lignes) : les présenter comme un paragraphe normal, mais avec un saut de ligne avant et après, entre guillemets.

Le latin doit être cité en italique, sans guillemets.

Toute citation dans le corps du texte en une autre langue que le français doit être en italique, encadrée de guillemets.

Les mots étrangers isolés apparaissent en italique sans guillemets dans la mesure où ils ne sont pas entrés dans l'usage français.

Les citations en latin et en langue étrangère doivent être traduites en note de bas de page pour les citations courtes et dans le corps du texte pour les citations longues (même disposition que la citation).

Les citations en ancien français se font sur le même mode que les citations en français moderne.

Toute suppression ou coupure dans une citation doit être signalée par [...] ; de même tout raccord ou commentaire personnel doit être placé entre crochets [...].

Guillemets et ponctuation

– Le début de la citation est fondu dans le texte mais elle se termine sur une phrase complète : le point final est placé **à l'extérieur**.

Ex. : Mme Lepic compare les cheveux de Poil de Carotte à des « baguettes de tambour. Il userait un pot de pommade tous les matins si on lui en donnait ».

– La citation débute par une phrase complète ; elle est introduite par deux points si elle fait suite au texte ; son premier mot prend alors une **capitale initiale** et le point final est placé **à l'intérieur**.

Ex. : À l'époque carolingienne, Loup de Ferrières affirmait : « Il me semble que la science vaut d'être étudiée pour elle-même. »

– Tous les signes de ponctuation comportant deux éléments intrinsèques (; ? : !) sont précédés et suivis d'un espace, de même que les guillemets.

– Pour les passages entre tirets, utiliser le tiret long – précédé et suivi d'un espace.

Ex : « La commune – ou la paroisse – était définie comme la "petite patrie" du paysan. » (François Ploux, « Monographies de communes et bulletins paroissiaux : l'érudition locale au service de l'agrarisme sous la Troisième République », dans *François Cadic (1864-1929). Un collecteur vannetais, « recteur » des Bretons de Paris*, Brest, CRBC, 2012, p. 119).

Bibliographie

Donnée dans les notes de l'article, elle n'est pas reprise à la fin.

Pour les auteurs antiques et médiévaux, **le nom dans sa globalité est en petites majuscules**. Ex : MARIE DE FRANCE ; JULIUS VALERIUS.

Pour les autres auteurs, le **prénom est en minuscules**. Il est développé lors de la 1^{ère} mention ; ensuite seule l'**initiale** est reprise. Le **patronyme est en petites majuscules**.

Éva GUILLOREL, « L'intérêt historique des chansons publiées par François Cadic », dans F. Postic (dir.), *François Cadic (1864-1929). Un collecteur vannetais, « recteur » des Bretons de Paris*, Brest, CRBC, 2012, p. 149-158.

Les noms des directeurs de publication sont en minuscules précédés de l'initiale du prénom et la mention (dir.) à la suite, entre parenthèses.

Ex : H. Bouget, M. Coumert (dir.), *Histoires des Breagnes 2. Itinéraires et confins*, Brest, CRBC, 2011.

Présentation pour un titre de monographie :

– Francis GINGRAS, *Érotisme et merveilles dans le récit français des XII^e et XIII^e siècles*, Paris, Champion, 2002.

– Jean-Christophe CASSARD, *Les Bretons de Nominoë*, Rennes, PUR, 2^e édition, 2002 [1990].

Présentation pour une contribution à un ouvrage collectif :

– Nelly BLANCHARD, « Les Breagnes de La Villemarqué », dans M. Coumert, H. Tétrel (dir.), *Histoires des Breagnes 1. Les mythes fondateurs*, Brest, CRBC, 2010, p. 197-209.

Présentation pour une contribution à un article de périodique :

– Michelle SZKILNIK, « Deux héritiers de Merlin au XIV^e siècle : le luiton Zéphir et le nain Tronc », *Le Moyen Français*, t. 43, 1998, p. 77-97.

S'interdire les références à l'américaine : Coumert M. (2007), *Origines des peuples...*

Présentation pour un site Internet et un article dans une revue en ligne :

– Centre de recherche bretonne et celtique : <http://www.univ-brest.fr/crbc/> (page consultée le 7 novembre 2012).

– Gérard Lenclud, « La tradition n'est plus ce qu'elle était... », *Terrain*, n° 9, 1987, p. 110-123, [en ligne]. Mis en ligne le 19 juillet 2007, URL : <http://terrain.revues.org/3195> (consulté le 07 novembre 2012).

Appels de notes

L'appel de note se place avant tout signe de ponctuation. Exemples :

- Comment dois-je placer mon appel de note¹ ?
- Le placement de l'appel de note s'effectue ainsi².
- Ainsi : « Placez correctement votre appel de note³ ».
- Il dit que votre « appel de note⁴ » est bien placé.

Notes de bas de page

Les numéroter en continu.

Ne pas faire de renvois à des numéros de notes.

Ibidem (et ensuite *ibid.*) s'emploie pour une référence qui précède immédiatement.

Op. cit. s'emploie pour une référence à un ouvrage déjà cité.

Art. cit. s'emploie pour une référence à un article déjà cité.

Voir les exemples dans les cinq notes successives ci-dessous⁵.

Sigles et abréviations

L'usage actuel est de ne pas mettre de points entre les lettres. Ex. : SNCF (et non S.N.C.F.), BnF. Lorsque les sigles sont prononçables, seule leur première lettre est en majuscule. Ex. : Otan.

Les abréviations restent dans la plupart des cas en minuscules (vol., t., n°, ms, mss – et non Vol., T., N°...).

Quelques abréviations courantes :

- 1^{er}, 1^{re}, 2^e, 3^e (et non 1^{ier}, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ième}) ;
- XV^e siècle (et non XV^{ième}) ;
- chap. (et non ch., celui-ci signifiant « chant ») ;

1. Jean-Christophe CASSARD, *Les Bretons de Nominoë*, Rennes, PUR, 2^e édition, 2002.

2. *Ibid.*, p. 54.

3. Hélène TETREL, « L'utilisation et l'interprétation des mythes païens par les écrivains islandais du Moyen Âge », dans J.-C. Cassard, E. Gaucher, J. Kerhervé (dir.), *Vérité poétique, Vérité politique. Mythe, modèles et idéologies politiques au Moyen Âge*, Brest, CRBC, 2007, p. 419-433.

4. J.-C. CASSARD, *op. cit.*, p. 39.

5. H. TÉTREL, art. cit., p. 420.

- éd. (éditeur, édition), et non eds. ;
- dir. (pour directeur) ;
- etc. (et non etc...) ;
- p. (et non pp.) ;
- cf. (et non *cf.*).